



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or
Québec, Qc G1R 3Z8

MODIFICATION No. 1

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or
Québec, Qc G1R 3Z8

Title-Sujet Construction du sentier nord-ouest, Parc urbain national de Rouge		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-18-0185/A		Date: 9 novembre 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00847273		Client Ref. No. - No. de réf du client. S.O.
Solicitation Closes - L'invitation prend fin :		
at - à 14h00	on - le 15 novembre 2018	Time Zone - Fuseau horaire HNE - Heure normale de l'est
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Josée Gagnon josee.gagnon@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 418.648.2502		Fax No. - No de FAX: 418.649.6971
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein - Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

MODIFICATION No. 1

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE FOURNIR UN BORDEREAU DE SOUMISSION RÉVISÉ, DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS ET DE PROLONGER LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS.

VEUILLEZ TENIR COMPTE DE L'INFORMATION CI-DESSOUS DANS L'ÉLABORATION DE VOTRE SOUMISSION.

1. APPENDICE 1, FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS - Révision 1

Cette modification remplace intégralement l'appendice 1. **Le FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS - Révision 1 doit être utilisé pour transmettre votre soumission et être jugé recevable.** Les soumissions utilisant le bordereau de soumission initiale seront jugées comme étant non-conforme.

2. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. En référence aux pieux hélicoïdaux représentés sur les plans L-430 et L-530, à quelle profondeur les pieux hélicoïdaux doivent-ils être installés?

R1. Les pieux doivent avoir une charge de conception pondérée de 50KN et atteindre une profondeur minimale de 4800 mm sous le niveau du sol.

Q2. Nous avons assisté à la visite de lieux aujourd'hui et il a été précisé quel travail devait être terminé le 21 décembre. Étant donné qu'il y a généralement un délai entre la date de clôture des soumissions et l'attribution du contrat, la récupération des cautionnements nécessaires, des documents d'assurance et la signature des contrats, nous estimons que le calendrier des travaux est très restreint. Y a-t-il une raison pour laquelle une partie de ce travail ne pourrait pas être effectuée entre décembre et mars? Cette offre est certainement plus attrayante s'il est possible d'achever certains travaux d'hiver lorsque les conditions météorologiques le permettent.

R2. Les travaux sont autorisés tout l'hiver. Cependant, des travaux souterrains spécifiques doivent être achevés avant le gel du sol ou la zone est trop saturée. Alors, les travaux suivants dans le sol doivent être complétés le 21 décembre :

- Défrichage et essouchement dans le couloir du sentier
- Pose de matériaux de base pour les sentiers granulaires
- Installation de pieux hélicoïdaux pour toutes les sections de promenades
- La semence de l'accotement de sentier pour l'hiver
- Installation de poteaux verticaux pour clôtures
- Installation de ponceaux
- Installation de matériaux granulaires pour la pente de déversement

Q3. Cet appel d'offres se termine le 15 novembre avec un calendrier de travaux serré pour les travaux à terminer cette année. Quelle est la date d'attribution prévue?.

R3. La date d'attribution prévue est le jour ouvrable suivant la date de clôture de la soumission.

Q4. Pour la construction des promenades, est-ce que tout le matériel de cèdre blanc de l'Ontario (poteaux, garde-corps, planches de promenade) doit être scié brut et avoir des dimensions complètes? Veuillez confirmer.

R4. Oui, tout le cèdre blanc doit être scié brut et avoir des dimensions complètes.

Q5. Pour la construction des promenades, est-ce que tout le matériel de la pruche / du sapin (cadrage) doit avoir une dimension nominale? Ou scié brut aussi, dimensions complètes? Veuillez confirmer.

R5. Tous les matériaux de la pruche / de sapin doivent avoir des dimensions nominales.

Q6. Est-ce que la mise hors service des puits de surveillance fait partie de ce contrat?

R6. Oui, tous les puits référencés dans la L-450 identifiés comme «puits de surveillance à déclasser (typiques)» font partie de ce contrat.

Q7. Merci de confirmer le pourcentage requis pour le cautionnement d'exécution et le cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux.

R7. CCUA R2890D - CG9 - Garantie contractuelle
CG9.2 (2018-06-21) Types et montants de la garantie contractuelle

1. L'entrepreneur doit déposer auprès du Canada soit a) ou b).

a. Un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, représentant chacun au moins 50 p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).

b. Un dépôt de garantie ou une lettre de crédit irrévocable représentant au moins 20 p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).

Q8. Les coûts d'essais seront-ils payés d'une provision?

R8. Les coûts des essais sont payés de l'item 1.1.1 du bordereau de soumission.

Item 1.1.1 : La mobilisation et la démobilitation de l'équipement du site comme requis pendant toute la durée du contrat, y compris la préparation générale du site, l'accès au site, les soumissions de gestion de projet, les essais, les dispositions du site, la supervision du site et les rapports.

Q9. Quelques questions concernant le tapis de boue sur les dessins L-305 et L0320 sous la promenade:

a) Le tapis de boue doit-il être enlevé après la construction ou peut-il être laissé en place?

b) Existe-t-il un plan standard ou une coupe typique du tapis de boue?

Veillez fournir plus de détails sur les exigences.

R9: Le tapis de boue ou l'équivalent approuvé doit être suffisant pour éviter l'orniérage causé par les machines lourdes que l'entrepreneur a l'intention d'utiliser. C'est-à-dire que si une mini-excavatrice est nécessaire pour enfoncer les pieux hélicoïdaux, un tapis pour empêcher la machine de remuer la végétation de surface est nécessaire. Les tapis doivent être enlevés lorsque la machinerie lourde n'est plus nécessaire, c'est-à-dire après l'installation des pieux et avant le début du cadrage entre les pieux. Marcher sur la végétation est autorisé.

Q10. Quelle construction du sentier peut être faite sur des terres où les cultures sont encore dans le sol?

R10. Évitez de perturber les cultures: travaillez autour des cultures plantées jusqu'à ce qu'elles soient enlevées par l'agriculteur, tout en restant dans le couloir du sentier.

Q11. Y a-t-il des points d'accès supplémentaires le long du sentier proposé?

R11. Non. Les seuls points d'accès disponibles pour ce contrat de construction sont indiqués sur les plans.

Q12. Pour soumissionner, quels sont les contaminants anticipés dans le stationnement où une excavation et un enlèvement de sol sont nécessaires?

R12: Pour soumissionner, veuillez supposer que les sols ne sont contaminés par aucune matière dangereuse. La renouée japonaise, une plante envahissante, est présente avec la végétation indigène. À ce titre, l'entrepreneur est responsable de l'élimination des sols, y compris tout échantillonnage requis. Le site de destination doit avoir un plan de gestion du remblayage garantissant que le sol est enterré à au moins 2 m sous le niveau du sol afin que les plantes ne germent pas.

Q13. Est-ce que Parcs Canada marquera les arbres qui posent un risque d'accident avant le début de la construction?

R13. Oui, tous les arbres qui posent un risque d'accident seront signalés par Parcs Canada avant le début des travaux de construction, conformément aux prix unitaires indiqués dans le bordereau de soumission.

Q14: À quel endroit les arbres qui posent un risque d'accident situés le long du chemin Elgin Mills (PIN 050-2) devraient-ils être disposés, car il y a moins de zones naturelles le long de ce couloir dans lesquelles disperser des débris boisés?

R14. Un emplacement de stockage à moins de 500 m de ces arbres sera identifié pour tous les débris d'arbres dont le diamètre est supérieur à 300 mm. Les débris de diamètre inférieur doivent être enlevés hors site sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Q15. Veuillez préciser si le nœud de sentier situé au nord de la 19e rue, 2 / L-400, doit être inclus dans la soumission. Si tel est le cas, confirmez le poste pour ce coût.

R15. Dans le 2 / L-305, le nœud de sentier situé au nord de la 19e avenue, à l'intérieur de la ligne noire continue identifiée comme «Stationnement et toilettes désignés par d'autres», ne fait pas partie du présent contrat car il est déjà construit. Le nœud du sentier situé au sud de la 19e avenue, comme indiqué au 2 / L-400, fait partie du présent contrat et du bordereau de soumission sous le poste 1.3.6.

Q16. Veuillez confirmer où chaque segment de nœud commence et se termine dans le sentier de 2,4 m large, afin d'éviter toute duplication de la quantité.

R16. Deux lignes de division sont indiquées sur les plans pour différencier les segments de sentier de type 1 et de type 2. Voir le plan 2 / L-350 juste au sud du nœud d'enseignement et 2 / L-330 juste à l'ouest du nœud de repos. Tous les nœuds d'assise, qu'il s'agisse d'un banc unique, enseignant ou reposant, comme défini dans les plans, constituent des empreintes supplémentaires le long du sentier de 2,4 m et n'interfèrent pas avec la trace du trajet de 2,4 m dans le bordereau de soumission.

Q17. J'ai une autre question concernant le transport du gravier et le camionnage au et du chantier.

1. Où se trouve l'accès au chantier, par exemple, à la 9ième ligne, Elgin Mills, chemin Reesor ou la 19e avenue.

2. J'ai remarqué que des "PANNEAUX DE RESTRICTION ON DE POIDS" sont affichés sur le chemin Elgin Mills, le chemin Reesor et la 19e avenue. Les restrictions de poids sont valables toute l'année avec 5 tonnes par essieu. Cela empêche l'entrepreneur de transporter du gravier pour construire un sentier OU du matériel flottant. Existe-t-il une exemption possible pour la restriction de poids?

R17. Les permis de la région de York ou de la ville de Markham relèvent de la responsabilité de l'entrepreneur, tant pour l'accès au chantier que pour toute exemption de charge le permettant. L'accès au chantier à partir des routes de la ville se fait dans les zones de rassemblement identifiées. Veuillez noter que toutes les restrictions de poids ne sont pas appliquées toute l'année. Une liste mise à jour des restrictions et du processus d'autorisation peut être consultée sur le site Web de la région de York, à l'adresse suivante:

http://www.york.ca/wps/portal/yorkhome/transportation/yr/roads/roadweightrestrictions!/ut/p/a1/jY_NDoIwEISfhQc-wuzT89NrgT1skcBN7MY0iNFEgpdHEpxfUq-JeNpt8szMDCKpQrb6ZWjvTfroy3So6CLYRnKco84AmyDBnksQUV0U4AvsRwC_DcE4v_zAgNkuyGISvXbMw7b-mD0nb6NLzXvTJ142w1OGuOU-wBdqBebwkJlu4nKJHnFMU6LsII5T6SeAZIyQf4Uay_lo8tRyOY5z0BQFmvZA!!/dl5/d5/L2dBISEvZ0FBIS9nQSEh/#.W-MDSv72aUk

Q18. Le 3 / L-440 représente un sentier de 4 m de large. Où se retrouve l'item dans le bordereau de soumission? Ce même détail décrit une large zone de base de sentier renforcé, au-delà du sentier de 2,4 m de large. Tous les items de soumission sont indiqués en mètres linéaires dans le bordereau. Comment les zones indiquées dans les plans d'agrandissement de la base de sentiers renforcés seront-elles incluses dans la soumission?

R18. Le bordereau de soumission a été ajusté pour inclure la section de sentier de 4 m de large, identifiée dans le 3 / L-440. Pour soumissionner, la conception du sentier de 4 m de largeur sera la même que celle du sentier 1 / L500 typique 2.4 large type 1. La base de sentier renforcée, identifiée comme étant le passage à niveau de la ferme, correspond au poste 1.4.4 du bordereau de soumission avec une unité de mesure en m2.

Q19. Veuillez confirmer que le profil du sentier et les spécifications des matériaux sont les mêmes pour les articles 1.3.1, 1.3.2 et 1.4.4. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir une description plus détaillée des spécifications de chacun de ces profils de sentier.

R19. La seule différence entre ces trois détails de sentier est l'engagement de maintenir les pistes de type 1 sur une pente longitudinale (course) maximale de 5%. Les sentiers de type 1 incluent 1.3.1 et une ferme traversant sous 1.4.4. Tous les autres aspects de leur profil sont identiques.

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS - Révision 1 (10 pages)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

1.0 ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Le soumissionnaire doit fournir le prix et la quantité de chaque élément de l'offre, le total pour chaque partie/sous-section, le grand total et la quantité totale de la soumission sur les formulaires des pages qui suivent.

Remarque : tous les éléments énumérés ci-après doivent comprendre tous les coûts de matériel, de main-d'œuvre et les frais généraux relatifs au site avant, pendant et après la période de construction, y compris l'entretien, l'enlèvement, l'élimination et la garantie de réalisation des travaux, et le nécessaire à l'approvisionnement et à l'installation comme indiqué ci-après conformément aux plans et aux devis du contrat.

Les soumissionnaires ne remplissant pas entièrement les formulaires (en laissant par exemple des réponses vides) ou donnant des réponses incomplètes (« s. o. », « - », « à confirmer » ou « compris », entre autres) seront jugés non admissibles. Tous les renseignements doivent être inscrits à l'encre pour assurer une graphie claire et lisible.

Item	Référence	Description	Quantité prévue	Unité de mesure	Prix	Prix total
Section 1.1.0 – Préparation du site						
1.1.1		Mobilisation et démobilisation du site La mobilisation et la démobilisation de l'équipement du site comme requis pendant toute la durée du contrat, y compris la préparation générale du site, l'accès au site, les soumissions de gestion de projet, les essais, les dispositions du site, la supervision du site et les rapports.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.1.2	2/L-400 Appendice A	Établir une aire d'entreposage temporaire : côté sud de la 19^e Avenue Établir une aire d'entreposage temporaire conformément aux plans de projet. Une fois la construction terminée, restaurer tous les secteurs touchés conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.1.3	1/L-335 Appendice A	Établir une aire d'entreposage temporaire : côté nord du chemin Elgin Mills Établir une aire d'entreposage temporaire conformément aux plans de projet. Une fois la construction terminée, restaurer tous les secteurs	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$

		touchés conformément aux plans et aux devis du contrat.				
1.1.4	L-450 Appendice A	<p>Établir une aire d'entreposage temporaire : aire d'entreposage Reesor Nord (routes Elgin Mills et Reesor)</p> <p>Établir une aire d'entreposage temporaire conformément aux plans de projet. Une fois la construction terminée, restaurer tous les secteurs touchés conformément aux plans et aux devis du contrat. Comprend la mise en place de la fondation granulaire B dans l'aire d'entreposage, le compactage, le retrait et l'élimination de 100 mm de la partie supérieure de la fondation pouvant avoir été contaminés.</p>	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.1.5	5/L-520	<p>Contrôle de l'érosion et des sédiments</p> <p>Fournir et installer le dispositif de contrôle des sédiments Filtrexx avant la construction dans les lieux indiqués dans les plans du contrat, conformément aux détails et aux devis. Comprend une inspection et un entretien fréquents / un suivi du contrôle des sédiments pendant la construction.</p>	710	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.1.6	4/L-520	<p>Clôture à neige temporaire</p> <p>Fournir et installer une clôture à neige en plastique orange autour des vestiges archéologiques et des spécimens d'arbres à protéger, dans les lieux indiqués dans les plans du contrat. Comprend l'enlèvement et la récupération sur le site une fois toutes les activités de construction du sentier terminées. Restaurer tous les secteurs touchés conformément aux plans et aux devis du contrat.</p>	340	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$

1.1.7	02 41 13	Défrichage et essouchement Défricher et essoucher les arbres et arbustes existants, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	\$ _____
1.1.8	02 41 13	Retrait de la clôture en grillage de ferme Enlever et récupérer la clôture en grillage de ferme, conformément aux plans et aux devis du contrat.	450	Mètre linéaire	_____ \$	\$ _____
1.1.9	L-100	Enlèvement des arbres qui pose un risque d'accident (défrichage jusqu'à la souche et essouchement) Moins de 150 mm dhp.	30	Chaque	_____ \$	\$ _____
1.1.10	L-100	Enlèvement des arbres qui pose un risque d'accident (défrichage jusqu'à la souche et essouchement) 150 mm – 300 mm dhp.	30	Chaque	_____ \$	\$ _____
1.1.11	L-100	Enlèvement des arbres qui pose un risque d'accident (défrichage jusqu'à la souche et essouchement) Plus de 300 mm dhp.	10	Chaque	_____ \$	\$ _____
1.1.12	L-100	Enlèvement des arbres qui pose une risque d'accident laissant 20 pieds de tronc intact comme perche d'oiseau (défrichage et essouchement le rest) Over 300mm dbh	20	Chaque	\$ _____	\$ _____
1.1.13	L-100	Arbres qui pose un risque d'accident trouver le long de la route Elgin Mills (coupez et relocalisez les troncs à largeur de 300 mm dhp, enlevez les petits débris ligneux hors de site)	12	Chaque	\$ _____	\$ _____
Section 1.2.0 – Terrassement						
1.2.1	31 00 99	Nivellement approximatif Nivellement approximatif des terrains mous et durs, y compris les déblais et les remblais dans	20 500	m ²	_____ \$	_____ \$

		tous les secteurs de construction relevant de la portée des travaux conformément aux plans et aux devis du contrat.				
1.2.2	L-210 31 00 99	Terre végétale et nivellement de finissage Mise en place et nivellement de finissage d'au moins 100 mm de profondeur de terre végétale provenant des excavations du site dans toutes les zones perturbées pour recevoir des semences.	9 700	m ²	_____ \$	_____ \$
Section 1.3.0 – Sentiers						
1.3.1	1/L-500 2/L-500 5/L-500 6/L-500 7/L-500 31 05 16 32 11 23	Sentier de type 1 de 2,4 m de largeur Fournir et installer un sentier de type 1 de 2,4 m de largeur : 200 mm de fondation granulaire A, avec 150 mm de 12 mm ou moins, compactée de poussière de pierre en surface, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1 580	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.3.2	1/L-500 2/L-500 5/L-500 6/L-500 7/L-500 31 05 16 32 11 23	Sentier de type 2 de 2,4 m de largeur Fournir et installer un sentier de type 2 de 2,4 m de largeur : 200 mm de fondation granulaire A, avec 150 mm de 12 mm ou moins, compactée de poussière de pierre en surface, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.	2 105	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.3.3	4/L-500 31 05 16 32 11 23	Sentier polyvalent typique de 2,4 m de largeur sur un lit de sentier surélevé Fournir et installer un sentier de type 2 de 2,4 m de largeur : 200 mm de fondation granulaire A, avec 150 mm de 12 mm ou moins, compactée de poussière de pierre en surface, tuyaux BIG 'O' de 150 mm comme indiqué, y compris tous les matériaux granulaires et les	165	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$

		accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.				
1.3.4	9/L-500 31 05 16 32 11 23	Sentier polyvalent typique de 2,4 m de largeur sur un lit de sentier très surélevé Fournir et installer un sentier de type 2 de 2,4 m de largeur : 200 mm de fondation granulaire A, avec 150 mm de 12 mm ou moins, compactée de poussière de pierre en surface, tuyaux BIG 'O' de 150 mm comme indiqué, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.	345	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.3.5	L-450 31 05 16 32 11 23	Voie d'accès et stationnement granulaire Fournir et installer 300 mm de fondation granulaire B compactée, 200 mm de fondation granulaire A compactée et 100 mm en couche supérieure de poussière de pierre compactée 12 mm ou moins, y compris tous les matériaux granulaires, les robinets d'arrêt et les accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1 420	m ²	_____ \$	_____ \$
1.3.6	2/L-400 31 05 16 32 11 23	Station de sentier Fournir et installer une station de sentier au sud du passage à niveau de la 19 ^e Avenue. Comprend les matériaux granulaires pour la fondation et le revêtement de la station, et le muret en pierre de protection pour se reposer, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.3.7	1/L-410 31 05 16 32 11 23	Station d'observation Fournir et installer la station d'observation au sud du passage à niveau de la 19 ^e Avenue. Comprend les matériaux granulaires pour la fondation et le revêtement de la station, et le muret en pierre de protection pour se reposer,	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$

		conformément aux plans et aux devis du contrat.				
1.3.8	2/L-410 31 05 16 32 11 23	Station d'enseignement Fournir et installer la station d'enseignement au sud du passage à niveau de la 19 ^e Avenue. Comprend les matériaux granulaires pour la fondation et le revêtement de la station, et le muret en pierre de protection pour se reposer, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.3.9	2/L-440 31 05 16 32 11 23	Station de sentier en forêt Fournir et installer la station de sentier en forêt au nord du chemin Elgin Mills. Comprend les matériaux granulaires pour la fondation et le revêtement de la station, le revêtement de copeaux de bois et le muret en pierre de protection pour se reposer, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.3.10	1/L-460 31 05 16 32 11 23	Station de sentier Fournir et installer la station de sentier dans le stationnement de Reesor Nord. Comprend les matériaux granulaires pour la fondation et le revêtement de la station, et le muret en pierre de protection pour se reposer, conformément aux plans et aux devis du contrat.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.3.11	1/L-500 3/L-440 31 05 16 32 11 23	Sentier de type 1 de 4,0 m de largeur Fournir et installer un sentier de type 1 de 4,0 m de largeur : 200 mm de fondation granulaire A, avec 150 mm de 12 mm ou moins, compactée de poussière de pierre en surface, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires, conformément aux plans et aux devis du contrat.	120	Mètre linéaire	\$ _____	\$ _____
Section 1.4.0 – Accès et signalisation						
1.4.1	3/L-510	Clôture Post & Wire	3 000	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$

	32 31 26	Fournir et installer une clôture <i>Post & Wire</i> conformément aux plans et aux devis du contrat, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires.				
1.4.2	1/L-510 06 10 00	Clôture <i>Post & Board</i> Fournir et installer une clôture <i>Post & Board</i> conformément aux plans et aux devis du contrat, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires.	450	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.4.3	1/L-510 06 10 00	Barrière de contrôle d'accès Fournir et installer une barrière de contrôle d'accès <i>Post & Board</i> conformément aux plans et aux devis du contrat, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires.	275	Mètre linéaire	_____ \$	_____ \$
1.4.4	10/L-500 31 05 16 32 11 23 06 10 00	Passage de ferme PIN 071-1 et 064-3 Fournir et installer une fondation de sentier renforcée pour les passages de véhicules de ferme (2) conformément aux plans et aux devis du contrat, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires.	500	m ²	_____ \$	_____ \$
1.4.5	1/L-460 L-355	Panneau de fermeture temporaire d'un sentier Fournir et installer le panneau de fermeture temporaire d'un sentier sur la barrière d'accès au sentier conformément aux plans du contrat.	5	Chaque	_____ \$	_____ \$
Section 1.5.0 – Promenades et quais						
1.5.1	1/L-400 06 10 00	Promenade avec rampe PIN 742 Fournir et installer une promenade en bois avec rampe et une station d'observation sur les pieux hélicoïdaux, y compris tous les accessoires.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.5.2	1/L-430 2/L-430 3/L-430 06 10 00	Promenade avec rampe PIN 077 Fournir et installer une promenade en bois avec rampe et une station d'observation et une pergola sur les pieux	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$

		hélicoïdaux, y compris tous les accessoires.				
1.5.3	1/L-540 1/L-440 06 10 00	Promenade basse PIN 072-1 Fournir et installer une promenade en bois basse avec une bordure en bois sur les pieux hélicoïdaux, y compris tous les accessoires.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
1.5.4	2/L-420 06 10 00	Quai d'observation PIN 078 Fournir et installer un quai d'observation en bois avec des rampes sur les pieux hélicoïdaux, y compris tous les matériaux granulaires et les accessoires.	1	Montant forfaitaire	_____ \$	_____ \$
Section 1.6.0 – Transplantation et ensemencement						
1.6.1	6/L-520	Transplantation Transplanter les plantations de rétablissement existantes touchées par la construction du sentier conformément aux plans et aux devis du contrat.	60	Chaque	_____ \$	_____ \$
1.6.2	L-100 L-210 32 91 19 13 32 92 19 13	Ensemencement : mélange 1 Fournir et répandre le mélange de semences Bobolink and Meadowlark par St. Williams dans toutes les prairies et les hautes terres perturbées conformément aux plans et aux devis du contrat.	6 000	m ²	_____ \$	_____ \$
1.6.3	L-100 L-210 32 91 19 13 32 92 19 13	Ensemencement : mélange 2 Fournir et répandre le mélange de semences Stream Channel and Wetland Edge par St. Williams dans toutes les basses terres perturbées conformément aux plans et aux devis du contrat.	3 000	m ²	_____ \$	_____ \$
1.6.4	L-100 L-210 32 91 19 13 32 92 19 13	Ensemencement : mélange 3 Fournir et répandre le mélange de semences Semi-Shade Forest Edge par St. Williams dans toutes les zones forestières perturbées conformément aux plans et aux devis du contrat.	700	m ²	_____ \$	_____ \$
1.6.5	L-100 L-210	Mélange de semences de blé d'hiver :	9700	m ²	_____ \$	\$ _____

	32 91 19 13	Fournir et répandre le mélange de semences de blé d'hiver pour l'ensemencement entre le 31 octobre et le 15 mars. C'est la superficie totale des éléments 1.6.2, 1.6.3 et 1.6.4				
	32 92 19 13					

Section 1.7.0 – Sommaire		
---------------------------------	--	--

1.7.1	Grand total (sous-total des sections 1.1.0 à 1.6.0) Taxes applicables en sus	_____ \$
-------	--	----------

LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS EST PROLONGÉE AU JEUDI,
15 NOVEMBRE 2018 – 14h00 (HNE).

Fin de la section.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.